



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 124952

Texte de la question

M. Philippe Gosselin appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le plan d'action contre la maladie de Parkinson dont il a annoncé le lancement le 11 juillet 2011 et qui reprend les vingt priorités définies à l'issue des états généraux organisés par France Parkinson. Cette annonce a permis de mettre un terme à ce que les 150 000 familles directement concernées par cette maladie ressentaient comme une injustice, cette maladie restant quasiment la seule à ne pas bénéficier d'un plan national. À l'occasion des débats budgétaires, aucuns crédits spécifiques n'ont été prévus pour ce plan. C'est pourquoi il le remercie de bien vouloir lui indiquer les modalités selon lesquelles il envisage de financer la mise en oeuvre de ce plan.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gosselin](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124952

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13257

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)